

Demande concernant la remise de biens non réclamés

Ce formulaire s'adresse à vous si vous détenez des biens non réclamés (biens abandonnés ou sans maître, véhicules abandonnés, biens retrouvés sur un corps non réclamé ou biens remis à la suite de la décision d'un tribunal) que vous devez nous remettre. Vous devez remplir une demande sur un exemplaire distinct de ce formulaire pour chaque bien ou groupe de biens relatifs à une même situation ou à un même événement.

Remplissez les parties 1, 2, 3 et 6 du formulaire pour chaque demande.

Si le propriétaire des biens visés par la demande est connu (qu'il soit vivant ou décédé), fournissez à la partie 3 tous les renseignements que vous détenez à son sujet.

Si les biens visés constituent des **objets divers ou de valeur**, dressez-en l'inventaire à la partie 4 et indiquez leur valeur approximative. Si la demande concerne des **véhicules** (bateaux, voitures, motocyclettes, etc.), remplissez plutôt la partie 5.

Nous vous transmettrons par courriel notre décision ainsi que les directives à suivre pour la remise des biens (voyez la partie 7).

Transmission du formulaire et des documents à joindre

Transmettez ce formulaire dûment rempli, accompagné de tous les documents pertinents ainsi que des photos des biens, par courriel à l'adresse Investigation.BNR@revenuquebec.ca.

Si vous ne pouvez pas nous transmettre ces documents par courriel, envoyez-les par la poste à l'adresse suivante :

Direction principale des biens non réclamés
Revenu Québec
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

1 Renseignements sur le demandeur

Nom de famille et prénom

Ind. rég. Téléphone

Courriel

Nom de l'organisation

Adresse (numéro, rue, étage, bureau, etc.)

Ville, village ou municipalité

Province

Pays

Code postal

2 Renseignements sur la demande

Numéro de référence ou numéro d'événement

Numéro de lot (s'il y a lieu)

Type de biens visés

Biens abandonnés ou sans maître Véhicules abandonnés Biens retrouvés sur un corps non réclamé

Biens remis à la suite de la décision d'un tribunal

Documents fournis

Rapport d'événement Photos Jugement Listes Autre (précisez): _____

3 Renseignements sur le propriétaire

Propriétaire inconnu Propriétaire vivant Propriétaire décédé

Nom de famille et prénom

Date de naissance

Date de décès

Numéro d'assurance sociale

Dernière adresse connue (numéro, rue, case postale)

Ville, village ou municipalité

Province

Pays

Code postal

Partie réservée à Revenu Québec

7 Décision concernant la remise des biens

En vertu des dispositions de la Loi sur les biens non réclamés (LRQ, chapitre B-5.1) et du Code civil du Québec (RLRQ, chapitre CCQ-1991), Revenu Québec a juridiction sur les biens visés par la demande.

Par conséquent, nous vous demandons de suivre les directives suivantes :

- Compte tenu du peu de valeur de ces biens, procédez à leur destruction localement.
- Compte tenu de la nature de ces biens, procédez à leur destruction localement.
- Faites parvenir à la Direction principale des biens non réclamés un chèque ou un mandat fait à l'ordre du ministre du Revenu du Québec, d'un montant correspondant à la valeur des biens en votre possession, duquel vous aurez déduit les frais de poste.
- Conservez les biens. Un de nos représentants communiquera avec vous pour que vous puissiez convenir des modalités de remise.

Nom de famille et prénom du représentant de Revenu Québec

Ind. rég.	Téléphone	Poste	Courriel

Signature

Date

A	A	A	A	M	M	J	J